

nés; des progrès sensibles ont été réalisés dans ce sens, même au cours de toutes dernières semaines. Aussi faudrait-il envisager la possibilité de confier à l'OTAN, dans des circonstances particulières et pour des fins précises, l'étude des problèmes qui normalement sont du ressort d'autres organismes internationaux, par exemple lorsque la discussion d'un problème a atteint un point mort et que son examen par un organisme comme le Conseil de l'Atlantique-Nord, qui est en relations constantes avec les milieux les plus divers, pourrait servir le bien commun. Car, à la tribune de l'OTAN, conscients que nous sommes toujours de la menace soviétique, la volonté et le désir d'en arriver à une entente peuvent être plus prononcés qu'ailleurs. Par conséquent, bien que les occasions de « collaboration non militaire » puissent, en réalité, être plus fréquentes à l'extérieur qu'à l'intérieur des cadres de l'OTAN, nous ne devons certainement pas écarter celles qui peuvent se présenter au sein même de l'Organisation. Intéressés particulièrement à cet aspect primordial de notre association, il est réconfortant pour nous d'entendre les fréquents rappels de notre Secrétaire général à ce sujet. Je n'ai pas le moindre doute qu'avec le temps nous en viendrons à considérer de plus en plus l'article 2, non pas comme un petit traité à l'intérieur du Traité de l'Atlantique-Nord, dont la « mise en œuvre » doit être assurée par l'un des organes de l'OTAN, mais comme une attitude d'esprit éclairant et animant tous les travaux de notre alliance et des autres organismes internationaux.

Je reviens à ce que je disais il y a quelques minutes. L'OTAN n'est pas la communauté nord-atlantique, et celle-ci, non plus, n'est pas l'OTAN. Il me semble qu'une fois cette distinction bien établie, beaucoup de choses s'éclairent et beaucoup de contradictions s'évanouissent.

Les quatorze pays qui constituent à l'heure actuelle l'OTAN forment peut-être ensemble l'ébauche d'une communauté atlantique: ils n'en sont certainement pas l'achèvement.

Mais assez de réflexions sur la nature de notre alliance et de notre communauté.

A plusieurs d'entre vous, l'été que nous venons de passer a dû paraître plutôt triste pour l'OTAN. Les conjectures, les commentaires publics donnaient l'impression que l'OTAN ne remplissait pas et ne saurait pas remplir sa tâche principale, qui est d'édifier une force capable d'empêcher une troisième guerre mondiale. Or nous savons tous qu'il peut nous arriver de manquer certains buts que nous nous sommes assignés. Dans la marche de notre association vers la paix et la sécurité, nous pouvons nous attendre à des hauts et à des bas, mais nous ne devons pas même concevoir la possibilité d'un échec d'ensemble.

C'est pourquoi les peuples de nos quatorze nations doivent poursuivre leur tâche sans fléchir. La seule façon d'être constants, pour des peuples libres, c'est de connaître et d'accepter les buts qu'on leur propose. Nous devons également pouvoir comprendre les moyens dont nous disposons. Car, contrairement aux peuples soumis à la discipline communiste, nous supporterons et surmonterons mieux les malaises, les fardeaux et les longues privations nécessaires si nos dirigeants nous accordent leur confiance. Des réunions comme celle-ci peuvent rendre l'inappréciable service de fournir à ceux qui doivent payer le prix de la paix et de la guerre la base raisonnable dont leur constance a besoin.

Rappelons-nous, et souvent, quelle sorte de communauté nous avons entrepris d'édifier. Souvenons-nous surtout des liens qui nous unissent. D'abord, il y a le passé. Depuis deux mille ans et plus, les divers membres de notre communauté tissent des trames précieuses qui font maintenant partie de nos vies. Les uns ont tissé la trame de la religion, d'autres celle des arts et d'autres encore celle de l'aventure sur les mers qui nous entourent et nous unissent. Quelques-uns ont étendu le commerce jusqu'aux quatre coins du monde, tandis que d'autres ont allié la science à l'industrie pour l'adoucissement et l'enrichissement de nos vies. Quelques-uns, défiant l'autorité établie, ont proclamé de nouvelles libertés, alors que d'autres ont élaboré de nouveaux